

# LE GROUPEMENT NATIONAL DES RAIDS MULTISPORTS DE NATURE – GNRMN –

Il existe actuellement 500 raids nature ou multisports en France et environ 30 000 raiders recensés par le site « raidsnature.com » et qui n'appartiennent à aucune fédération.

Le ministère des sports a demandé de faire un état des lieux des sports de nature en France afin de prendre en compte cette tendance grandissante du sport.

Ce groupe de travail s'est fixé comme objectifs de défendre :

- la liberté des organisateurs de proposer les épreuves de leur choix.
- La possibilité d'accès aux espaces naturels qui est de plus en plus réglementée voire faisant le plus souvent l'objet d'interdictions.
- La représentativité auprès des administrations facilitant ainsi l'accord des autorisations nécessaires et de plus en plus compliquées.
- La proposition d'une assurance pour les organisateurs et d'une individuelle accident pour les coureurs.  
( il est bon de savoir que 18% des pratiquants ont un accident ou une blessure lors de leur pratique )
- favoriser le développement des raids nature dans un souci permanent de développement durable.

Concrètement ce groupe de travail a déjà donné naissance à l'élaboration du guide de l'organisateur de « RAIDS MULTISPORTS DE NATURE », guide très précieux en matière de recommandations et conseils liés, notamment à la sécurité, relatifs aux différentes épreuves entrant dans la composition d'un raid.

Ce groupement se refuse par ailleurs de tenir lieu d'une fédé, ne voulant pas faire double emploi avec les fédé de course à pied, vélo, canoé, etc....

Afin de soutenir ce mouvement RAID NATURE 58 a décidé d'adhérer et versera 1€ par participant afin de donner au groupement les moyens de ses différentes actions dont bénéficierons directement les raiders.

Le prix de l'engagement est majoré en conséquence de 1€ à la charge de chaque participant.